

LA-CNRS-259 *Personnalisation et Changements Sociaux*

35

**DYNAMIQUES SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE
DANS UNE PÉRIODE DE CHANGEMENTS
TECHNOLOGIQUES EN MILIEU AGRICOLE**

G. LANNEAU, Professeur psychologie sociale
Université Toulouse-le-Mirail
L.A. - C.N.R.S. 259,
Personnalisation et Changements Sociaux

Colloque international "Les processus psychologiques dans les changements sociaux",
Toulouse, 1986.

Processus psychologiques et changements sociaux, N° spécial Psychologie et Éducation,
1987, Privat, Toulouse, 1987, p. 33-46.

MOTS CLÉS

Appropriation	Étude de cas	Modernisation
Coopération, Coopératives	Interstructuration	Régulation sociale
Dynamique sociale	Modélisation du changement social	Relais crédible

RÉSUMÉ

À travers l'histoire d'une petite collectivité locale, nous nous proposons de montrer comment, sur une période d'une trentaine d'années, en réponse à une série de changements technologiques, se manifeste toute une dynamique sociale et psychologique. Dans une première partie, nous présentons une modélisation du changement fondée sur six propositions relatives à la crédibilité des institutions, du relais local et à la signification du projet social pour l'ensemble des partenaires, Nous montrons comment, dans cette dynamique, les perturbations introduites par l'innovation suscitent chez les agriculteurs une activité d'intersignification propice à son appropriation. Dans une deuxième partie, nous illustrons le modèle en rassemblant une série d'observations et d'analyses effectuées auprès de la population agricole d'une petite commune sur une longue période.

ABSTRAT

Through the story of a small local community, the author tries to show how, over a period of thirty years, in answer to a series technological changes, a social and psychological dynamic appears. The first part of the article presents a pattern of change based on six proposals concerning the credibility of the institutions, the local relay, and the meaning of the social project for ail partners, We show how, in this dynamic, the perturbations introduced by innovations create an activity of intersignifications on the farmers' part which is favorable to its appropriation. In the second part, the model is illustrated by the gathering of series of observations and analysis carried out among the agricultural population of a small village over a long period.

DYNAMIQUES SOCIALE ET PSYCHOLOGIQUE DANS UNE PÉRIODE DE CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES EN MILIEU AGRICOLE

À travers l'histoire d'une petite collectivité locale, nous nous proposons de montrer comment, sur une période d'une trentaine d'années, en réponse aux perturbations apportées par une série de changements technologiques se manifeste toute une dynamique sociale et psychologique. Les réseaux sociaux se réorganisent les canaux de communications interne se diversifient et aussi ceux avec lesquels les membres de la collectivité locale entretiennent des relations avec l'extérieur. Pour maîtriser les changements technologiques les agriculteurs élaborent des projets personnels conjointement à des projets collectifs. De leurs nouvelles positions, et dans leur effort d'appropriation des innovations, ils réajustent leurs représentations, révisent les valeurs sur lesquelles ils fondaient leurs pratiques, se transforment en même temps qu'ils transforment leur milieu.

LE CONTEXTE GLOBAL : NIVEAU INSTITUTIONNEL

Début des années 50. Le marché se réorganise ; il est nécessaire de bien se positionner au niveau européen en devenant compétitif. Pour cela il faut moderniser les exploitations agricoles, accroître leur productivité et leur rentabilité en leur donnant les moyens d'utiliser plus rationnellement le matériel et les techniques. L'objectif ne peut être atteint qu'au prix d'un réajustement des structures agraires : favoriser le remembrement mais aussi hâter la disparition des exploitations jugées non viables... tout en évitant les risques d'un éclatement brutal des collectivités locales susceptible de faire basculer la clientèle électorale. Une telle politique agricole s'articule parfaitement avec la récente expansion du secteur industriel en quête de main-d'œuvre et d'une clientèle en milieu rural. L'assainissement de l'agriculture contribuera ainsi doublement au renforcement du secteur industriel. La profession, contrôlée par les représentants des agriculteurs les plus favorisés, est acquise à ces idées qu'elle propage à travers les campagnes françaises en relations avec le ministère de l'Agriculture et ses relais départementaux et locaux. L'appareil de vulgarisation est en rodage, doublé d'un appareil de formation ; conseillers, techniciens agricoles, formateurs agissent comme des agents de développement. Le secteur coopératif ne peut que s'intégrer à ce projet et se présente comme l'instrument mis en œuvre par les agriculteurs eux-mêmes pour maîtriser la production et la commercialisation en évitant les méfaits d'une concurrence désorganisée. Le développement sera pour les producteurs un moyen pour amé-

liorer leur niveau de vie, leurs conditions de travail et leur mode de vie et revaloriser leur propre image ; il contribuera par là à atténuer les différences entre citadins et ruraux.

Remarquable convergence : moderniser progressivement les structures agraires, l'équipement, les méthodes, les techniques et la gestion des exploitations pour parvenir à un système de production compétitif capable de conquérir de nouveaux marchés¹. C'est sur ce thème de la modernisation qu'est orchestrée une vaste campagne de propagande et de vulgarisation. Chaque secteur y contribue avec ses objectifs spécifiques et ses propres moyens (par exemple, le secteur industriel intervient pour élargir sa clientèle, avec son appareil de commercialisation, succursales, points de vente, foires, lieux de démonstration, techniciens et représentants de commerce) mais malgré certaines tensions ou discordances, l'objectif global est le même : il s'agit d'abord d'inciter les paysans au changement. C'est surtout dans les « zones pilotes² » que les différentes sources d'information font converger leurs efforts et agissent de façon concertée pour lever les hésitations. Ces lieux d'expérimentation seront, pour les autres agriculteurs qui jugeront sur pièce, occasions de rencontre avec les novateurs et les techniciens, sources d'inspiration et exemples à suivre. Mais l'incitation au changement doit être, pour chaque agriculteur plus directement perceptible et, pour mieux atteindre la cible, l'effort de persuasion s'accompagne de stimulations financières, ristournes et subventions : ristournes sur tout achat de matériel agricole, subventions pour les équipements collectifs réalisés dans les coopératives d'utilisation de matériel agricole.

Tout le soin pris dans la mise en place de cette campagne montre bien que les décideurs sont plus ou moins conscients que les changements qu'ils proposent ne se situent pas uniquement au niveau technique et cognitif et qu'à travers l'innovation technologique et la nouvelle orientation économique, ils introduisent aussi des bouleversements touchant le social et le psychologique. La généralisation des techniques nouvelles ne se fera pas sans une réorganisation des attitudes, représentations et valeurs auxquelles sont encore attachés petits et moyens agriculteurs. Il faut les convertir à la rationalité économique³, c'est-à-dire à un autre mode de pensée, à une autre façon de se percevoir et de se situer dans la société, à une autre façon d'organiser l'espace et le temps, il faut les amener à transformer, à travers leurs systèmes d'activités, leurs modèles de vie.

¹ . BOUCHOU (H.), Exprime bien cet état d'esprit : « Il fallait que la France devienne, en plus d'un grand pays agricole, un grand pays industriel, et cette transformation n'aurait pas été possible si le monde paysan se mettait en travers... Il fallait au contraire qu'il accepte révolution, qu'il apporte sa contribution à révolution générale mais qu'en retour il y trouve prospérité et dynamisme » « Les jeunes agriculteurs des années 60 et les lois d'orientation et complémentaires ». *Économie rurale*, 108, 1975, p.37,

² Dans les zones pilotes (définies après concertation : Directeur Départemental de l'Agriculture, Profession, Secteur coopératif) les agriculteurs bénéficient d'une assistance technique et d'un soutien financier.

³ « Sans recours devant les exigences du système économique, ils (les agriculteurs) s'appliquent avec une remarquable constance à mettre en pratique les préceptes productivistes de l'idéologie qui assure son développement ; et ce quoiqu'il leur en coûte »

GERVAIS (M.), JOLLIVET (M.), TAVERNIER (Y.). *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, 1976, T.4, p.629.

À travers une étude de cas, nous montrerons comment les producteurs, par la médiation de groupes locaux, donnent sens aux informations qui leur sont adressées pour organiser leurs réponses dans des contextes spécifiques et s'approprient les nouvelles techniques dans un groupe sécurisant et stimulant.

MODÉLISATION DES PROCESSUS DE CHANGEMENT

Une dynamique sociale interactive

1. Les changements préconisés par les décideurs deviennent possibles lorsque :
- a. - les agents locaux des institutions sont crédibles aux yeux de la population ;
 - b. - les informations-incitations sont médiatisées par un relais membre de la collectivité locale et crédible à ses yeux ;
 - c. - ils sont traduits au niveau local, par une organisation, dans un projet social où chacun y trouve son compte.

La conjonction des propositions (a) et (b) implique une complicité nécessaire entre l'agent de l'institution et le relais membre de la collectivité locale, complicité socialement reconnue et annoncée.

La conjonction des propositions (b) et (c) a pour résultat le maintien ou le renforcement de la cohésion de la collectivité locale, au moins pendant un certain temps.

La conjonction des propositions (a) et (c) implique que les institutions reconnaissent à la population la capacité d'acteur dans le changement.

Enfin la conjonction des trois propositions a pour résultat une dynamique sociale interactive dans laquelle chacun intervient en conservant ses particularités et en reconnaissant celles de ses partenaires. Dans de telles conditions, les partenaires ont le statut de coauteurs du changement. Nous pouvons ajouter que cette solidarité les rend collectivement responsables des résultats, aussi bien de la réalisation des attentes et espoirs que des effets pervers⁴. C'est d'ailleurs à cette condition que le changement peut s'effectuer au moindre coût social puisque cette solidarité interdit en fait toute contestation ultérieure.

2. Ce projet social local s'exprimant dans l'organisation nouvellement mise en place doit pouvoir être interprété différemment par les partenaires, de manière à ce que chacun y trouve son compte.

⁴ Dans le sens où l'entend BOUDON (R.), Effets pervers et ordre social, Paris, P.U.F., 1977.

d. L'initiateur, relais local, doit pouvoir en retirer un bénéfice statutaire et/ou fonctionnel.

e. Les membres de la collectivité locale doivent y voir le moyen d'atteindre au moindre coût leurs objectifs personnels quel que soit le type de leur attente, fonctionnelle, instrumentale et/ou expressive.

f. Les décideurs, institutions spécifiques et secteurs concernés doivent en retirer un bénéfice spécifique en relation avec leurs objectifs propres : élargissement de leur clientèle — contrôle de la population — moyen d'idéologisation.

La conjonction des propositions (d) et (e) se traduit par un renforcement du consensus local autour de l'initiateur qui devient un leader local puisqu'il permet de satisfaire les aspirations des membres de la collectivité après les avoir cristallisées.

La conjonction des propositions (d) et (f) implique une complicité, masquée entre l'initiateur et le niveau institutionnel qui espère retirer des bénéfices non avoués... et qui doivent le rester sous peine d'échec. Lorsque nous parlons de complicité nous ne prenons pas en compte l'intention de l'initiateur qui n'a pas nécessairement conscience de l'étendue de la complicité. Et ceci parce que, d'une part, ses relations avec les décideurs sont médiatisées par le relais local des institutions avec lequel il a tissé des relations personnelles et parce que, d'autre part, il n'utilise des décideurs que les moyens pertinents pour la réalisation du projet local immédiat. Dissymétrie de la relation : pour l'initiateur, centration sur l'immédiat, le court terme, pour les décideurs, ce court terme n'est qu'une étape, un moyen pour la réalisation d'objectifs plus lointains et décisifs.

La conjonction des propositions (e) et (f) fait encore apparaître une relation dissymétrique éminemment favorable à l'idéologisation. Les décideurs ne donnent que l'information susceptible d'être reçue par la population, celle qui est conforme à leur conscience possible⁵, attendant les effets à long terme qui prendront alors un autre sens compatible avec les consciences transformées puisque ne subsisteront que ceux qui auront fait preuve dans la compétition de leurs capacités d'innovation et de gestion.

Enfin, la conjonction des trois propositions met en lumière l'ambiguïté de la position relais local : instrument entre les mains d'un décideur ? Initiateur cristallisant les énergies de la population ? Dans cette situation, il doit ou bien rester fidèle à ses premiers engagements et pour cela rompre à terme avec les décideurs ou bien adhérer à l'idéologie qu'il a lui même contribué à installer pour justifier ses pratiques et engagements⁶, tirant le maximum de bénéfices de la compétition.

3. Dès lors, tous les éléments sont en place pour que s'instaure une dynamique sociale interactive favorable à la concrétisation du projet.

La population peut s'engager dans de nouvelles conduites signifiées par le projet où chacun est impliqué, dans un contexte sécurisant et revalorisant, propositions et conjonctions [c, e, (a-c), (b-c), (a-b-c)]. Elle bénéficie du soutien technique, financier et social des institutions concernées [c, e, (a-b-c)]. L'expérimentation s'effectue dans un groupe de pairs fortement motivés et impliqués dans leur

⁵ GOLDMANN (L.) 1965, L'importance du concept de conscience possible pour la communication. In. Le concept d'information dans la science contemporaine, Paris, Gauthier-Villars, p.47-57.

⁶ BEAUVOIS (J.-L.), JOULE (R.) 1981, Soumission et idéologie, Paris, P.U.F.

tentative [(a-c), (b-c), (d-e), (a-b-c)]. Dès lors le changement n'est plus une aventure personnelle où l'échec pourrait avoir de dramatiques conséquences. Le groupe, fortement valorisé par les attentes des institutions [(a-c)] et les échanges qui s'instaurent en son sein peut exprimer toutes ses capacités créatrices, élargir son champ des possibles et ainsi inscrire l'innovation dans un réseau d'intersignification propice à son appropriation.

La dynamique psychologique.

La dynamique sociale que nous venons de présenter s'accompagne, nous l'avons vu, du renforcement de la cohésion, du consensus (b-c) et donc d'une réorganisation du réseau de communication interne. Le groupe, alors plus fort, peut négocier plus directement avec l'extérieur (a-b-c) et se substituer au notable traditionnel⁷ : réorganisation du réseau de communication avec l'extérieur.

Les décisions concernant d'abord la mise en place du groupe ensuite son fonctionnement exigent la définition de nouveaux statuts et rôles ; d'une manière plus globale la réalisation du projet multiplie les occasions de rencontres, échanges et débats, contribuant ainsi à transformer le système des relations interpersonnelles. On peut penser que ces changements auront un retentissement à l'extérieur, sur d'autres groupes, les familles par exemple, et sur la collectivité locale dans son ensemble. Nous assisterons alors à l'émergence de nouveaux modes de régulation sociale et à la restructuration du tissu social.

La mise en œuvre d'un projet collectif pour l'utilisation de nouvelles techniques amène les producteurs à réorganiser leurs conduites de travail : la nature de la tâche a changé ainsi que les conditions de sa réalisation. C'est avec ses partenaires que l'agriculteur met au point ses pratiques aussi bien dans les temps de travail collectif que dans les temps de préparation, de définition, de distribution et de contrôle des tâches : le domaine de la sociabilité est également réajusté. À terme, c'est probablement tout le système des activités⁸ qui sera affecté.

Réorganisation des réseaux de communication, du tissu social, du système d'activités : le producteur se situe maintenant d'une autre façon face au travail et à l'environnement. Dans le groupe, avec ses pairs et avec le soutien de délégués des institutions, il découvre d'autres possibles, les expérimente, en tire bénéfice et avec lui toute sa famille. Il peut comparer ce qu'il fait et les conditions dans lesquelles il le fait avec ce qu'il faisait et apprécier les différences. Il peut se comparer aux autres agriculteurs, ceux qui en sont restés aux anciennes pratiques et il en retirera un sentiment de fierté. Il peut se comparer à ceux qui en d'autres lieux, s'efforcent, comme lui, de transformer leurs conditions d'existence : nouvelles complicités, reconnaissance mutuelle, renforcement réciproque de l'implication dans le changement. Il peut aussi se comparer aux techniciens, ses récents parte-

⁷ MENDRAS (H.) définit le notable comme celui qui met en relation la société paysanne traditionnelle et la société englobante et retire de sa position charnière des bénéfices personnels. « Un schéma d'analyse de la paysannerie française » in Les collectivités rurales française, sous la direction de JOLLIVET (M.), Paris, A.Colin, 1974. Voir également GREMION (P.), Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français, Paris, Seuil, 1976.

⁸ CURIE (J.), HAJJAR (V.) 1985, Système des activités, personnalisation et mode de vie, Toulouse, Psychologie et Education, 1-2, 1985, 63-80.

naires avec lesquels il apprend à dialoguer et qui lui renvoient une image valorisante (a-c) alors qu'il se réfugiait dans la stratégie de l'incomparabilité⁹.

Si nous pouvons observer toute une série de changements affectant d'une part les conditions de travail aussi bien en ce qui concerne l'aspect technique que social et d'autre part les conduites de travail, la référence à la notion de système d'activités nous invite à nous interroger sur leur articulation. Les conditions de vie n'agissent jamais directement sur les conditions de travail. Elles sont toujours médiatisées par leurs effets sur la personne qui leur donne sens. Ce qu'il faut saisir c'est les relations mises en œuvre par le sujet en fonction de son modèle de vie et de ses conditions de vie. Par modèle de vie nous entendons « *l'instance de contrôle des échanges entre activités ou sous-systèmes d'activités. Ce contrôle ne peut être compris que si l'on assigne au préalable à cette instance une fonction d'intersignification des activités. C'est dans la mesure où le sujet décèle des similitudes, des complémentarités entre activités, dans leur usage plus que dans leur structure qu'il peut organiser l'une d'elles en fonction des prises qu'elle lui donne pour agir dans d'autres secteurs... si cette instance de contrôle procède à l'arbitrage entre activités à partir du sentiment d'identité, alors on peut inférer qu'elle correspond aux valeurs du sujet, mais aussi aux systèmes cognitifs en fonction desquels il analyse la réalité et procède à des anticipations des événements à venir* »¹⁰.

Nous pouvons raisonnablement admettre que la dynamique sociale interactive que nous avons montrée et la dynamique psychologique qui lui est liée conduisant les sujets à comparer, s'interroger, délibérer et hiérarchiser seront propices à l'émergence de nouvelles représentations, significations et valeurs. C'est dans ce mouvement que s'inscrit l'effort d'appropriation de l'innovation. L'innovation reçoit et donne sens.

À partir des perturbations qu'elle introduit, elle suscite une activité d'intersignification. Nous pouvons alors avancer que c'est par l'inscription de l'innovation dans un réseau d'intersignification que s'effectue son appropriation. À partir de cette définition, nous pouvons distinguer des niveaux ou degrés d'appropriation en fonction de l'amplitude et de l'intensité de l'intersignification :

1. Intersignification limitée à une partie d'un domaine d'activités. L'introduction d'un instrument peut, au moins pendant un certain temps, n'avoir aucun effet ou un effet très limité sur la conduite du travail. Ce serait alors la phase exploratoire permettant de se familiariser avec la nouveauté ;
2. Intersignification limitée à un domaine d'activités, par exemple celui qui concerne l'activité professionnelle ;
3. Intersignification étendue à une fraction du système d'activités : par exemple travail et vie familiale ;
4. Intersignification généralisée touchant l'ensemble des domaines. L'activité d'intersignification atteint son plus haut niveau lorsque l'innovation

⁹ . LEMAIRE (G.), KASTERSZTEIN (J.), Recherches sur l'originalité sociale, la différenciation et l'incomparabilité. Bull, psychol. 300, T.25, 1971-72, 673-695.

¹⁰ LANNEAU (G.), CURIE (J.), BAUBION-BROYE (A.), BORDES (O.), CARUSO (M.), DELTOR (S.), Processus régulateurs des systèmes d'activités et changements socio-techniques, Paris, Bull de psychologie, à paraître.

reçoit sens autant qu'elle en donne. Alors le modèle de vie lui-même et les valeurs qui le fondent sont réorganisés conjointement à l'usage que l'on fait de l'innovation et au sens qu'on lui prête.

Dans l'illustration suivante, nous montrerons une modalité de l'appropriation de nouvelles techniques en milieu agricole. Nous avons privilégié la dynamique sociale. L'appropriation se traduit ici par une adhésion progressive à l'idéologie implicitement induite par l'innovation... nous ne prétendons pas que ce soit la seule modalité possible.

ETUDE DE CAS.

DYNAMIQUE SOCIALE, COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans cette étude de cas nous renvoyons aux propositions du modèle présenté dans la première partie : (prop. a) signifiera : proposition « a » du modèle ; (conj. b-c) signifiera : conjonction des propositions « b » et « c » du modèle.

C'est dans les années 1950 que la commune de P... située dans la zone d'influence de la puissante Coopérative Agricole du Lauragais (Castelnaudary, Aude) est l'une des toutes premières de la région à bénéficier des avantages consentis par le ministère de l'Agriculture aux exploitants adhérant à la zone pilote de développement. Conseillés et contrôlés par un technicien agricole, ils pourront réaliser des emprunts à un taux particulièrement avantageux de 3 % et percevront une ristourne de 25 % sur tout achat de matériel agricole. Les agriculteurs viennent de remplacer les variétés locales de blé qui permettaient d'espérer au maximum 15 à 17 q/ha par une variété nouvelle, l'Etoile de Choisy, et le rendement atteint ce que l'on n'aurait jamais osé espérer 30, 35, 40 q/ha ! Premiers succès qui rendent crédibles les techniciens perçus jusque là avec une certaine méfiance par une majorité de paysans, (prop. a).

La population est remarquablement homogène aussi bien au point de vue économique, technique, que culturel. Pas de grosses exploitations, une seule arrive à la centaine d'hectares. La majorité s'échelonne entre 15 et 30 ha de terres de collines ; toutes sont mises en valeur par la main-d'œuvre familiale. Pas "d'étrangers", toutes les familles sont originaires de la commune et personne n'a encore subi l'influence des nouveaux modèles de rationalité : c'est à l'école du village que se sont formés tous les membres de la collectivité locale. Cette homogénéité, qui aurait pu tout aussi bien être facteur de résistance au changement, va constituer un facteur déterminant pour renforcement dans toute une série de transformations. C'est ensemble que l'on va changer, on préservera ainsi l'homogénéité et le consensus. Dans ces conditions, la modernisation s'est effectuée plus rapidement que partout ailleurs : déjà, en 1956, tous les agriculteurs possédaient au moins un tracteur et le matériel complémentaire indispensable alors que pour l'ensemble de la petite région le taux de motorisation atteignait 65 % à la même date. Ce brusque passage de l'ère des bœufs à l'ère du tracteur fait encore plus vivement ressentir le désir de modernisation.

Jusqu'à présent la collectivité locale a su éviter les effets désorganisateur du changement, chacun a pu bénéficier des premiers éléments de la modernisation. Les conditions objectives favorisant la naissance d'une C.U.M.A. sont ici réunies :

expérience réussie de la motorisation, sentiment collectif d'euphorie, vif désir de s'équiper plus complètement mais impossibilité de le faire individuellement, du moins pour certains instruments. Nous verrons comment la structure sociale de la commune a rendu possible ce passage à l'acte.

Accession des jeunes à un nouveau statut.

Toute la vie sociale de la commune est marquée à ce moment-là par un noyau de jeunes, qu'il s'agisse d'activités de travail ou de loisirs. Il semble d'ailleurs que cette transformation du rôle des jeunes dans la vie communale soit due essentiellement à l'introduction du tracteur. Dans bien des cas, c'est sous leur pression, chantage ou menace que le tracteur a été acquis et c'est à eux que la famille a confié le soin d'entretenir et d'utiliser cette machine. Le prestige conféré par l'usage de l'instrument a puissamment contribué à valoriser leur statut. Alors qu'on ne leur laissait que l'initiative d'organiser et d'animer les festivités locales, ils vont devenir grâce à leur nouvelle fonction, les principaux agents du développement.

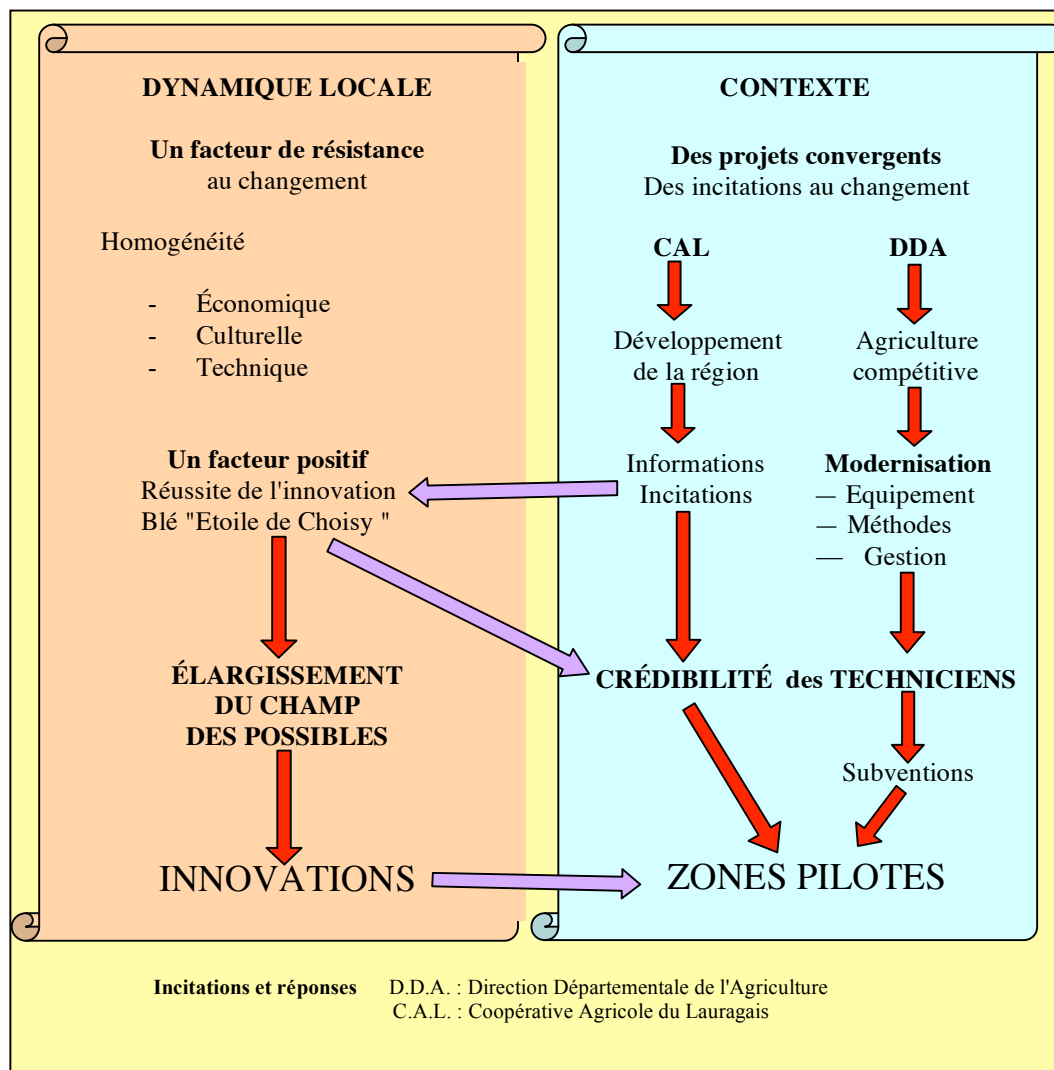
L'appui des institutions.

C'est grâce à la présence de ce groupe informel que deux grands ensembles institutionnels, le ministère de l'Agriculture et localement l'agent de la Direction Départementale de l'Agriculture d'une part et la Coopérative Agricole du Lauragais d'autre part, vont pouvoir intervenir encore plus efficacement sur la commune.

L'objectif du ministère de l'Agriculture est d'accroître la productivité et la rentabilité pour obtenir une agriculture compétitive.

La C.A.L. est dirigée par une aristocratie terrienne tout imprégnée, depuis longtemps, des idées de progrès. Elle essaie de contribuer à la diffusion des idées nouvelles et se veut un agent de développement régional. Par son réseau de techniciens, elle informe les agriculteurs et sa dernière fierté est d'avoir contribué à l'enrichissement de la région par l'adoption de la variété de blé "Etoile de Choisy". En accord avec la D.D.A., la coopérative a délimité l'implantation des zones pilotes qui bénéficieront d'une aide technique pratiquement gratuite et de subventions financières.

Les jeunes vont adhérer à ce projet global non seulement pour des motifs économiques et rationnels, mais parce que, inconsciemment, ils pressentent que c'est là un moyen pour parvenir à une nouvelle identité sociale en accord avec l'idéologie à laquelle ils aspirent confusément encore et parce qu'ils voient là un moyen d'accéder au pouvoir dont ils sont exclus. Paradoxalement, c'est cette réinterprétation, cette récupération des objectifs des institutions qui va en permettre la réalisation. Ici tout se passe comme si la complicité d'un organisme officiel, d'une organisation professionnelle et d'une classe d'âge réclamant ainsi la parité avec la classe d'âge détentrice du pouvoir — du moins l'accession à de nouvelles responsabilités et la reconnaissance d'un statut supérieur — était nécessaire pour rendre possible le projet de changement exigé par la classe dominante (prop. c et e).



Un groupe structuré, un leader crédible, relais des institutions.

Encore faut-il que le groupe de jeunes se structure pour se manifester en tant qu'interlocuteur capable d'établir la communication entre les agents des organisations incitant au changement et ceux qui, dans la collectivité locale, détiennent le pouvoir. Pour avoir quelque chance de faire aboutir ses propres revendications, il doit se présenter aux forces extérieures comme un agent capable de généraliser le changement qui commence à s'amorcer et se montrer crédible aux yeux des chefs d'exploitations de la commune (prop. b).

Ce groupe de jeunes trouve son porte-parole dans la personne d'un aide-familial qui, dans un milieu permissif, ressent plus vivement que les autres la nécessité d'une transformation radicale sans avoir peut-être conscience que c'est de sa part la manifestation du désir d'accéder à un nouveau statut. Séduit par les idées nouvelles, il fréquente assidûment les réunions d'information organisées par les conseillers techniques et les agronomes du secteur encouragé et de la Coopérative Agricole. C'est à leur contact qu'il prend conscience de sa propre valeur. Si, dans le village on lui rappelle son statut de jeune et les limites de son pouvoir, les agents des institutions sont plus compréhensifs et plus accueillants ; s'il reconnaît

leur compétence, ils traitent avec lui à parité. C'est pour eux un allié, non un rival. Ce type de relations, fondé sur la reconnaissance réciproque, ne fera que renforcer l'adhésion de ce jeune agriculteur aux idées nouvelles. Sur les conseils des techniciens agricoles qui voient en lui le professionnel type de l'avenir il s'initie à la comptabilité, à la gestion aussi bien qu'aux techniques de culture et d'élevage les plus récentes et à l'économie. Il devient un agriculteur averti capable d'utiliser un double langage, de se mouvoir aisément dans un double système de références : ceux des paysans qu'il ne renie pas et ceux de la classe dominante dont il admire les modèles. Il possède les attributs du notable traditionnel capable d'assurer la liaison entre la société englobante et la collectivité locale (conj. a-b).

Pour jouer ce rôle de relais, encore faut-il qu'il soit crédible auprès de l'ensemble des agriculteurs de la commune, des jeunes comme des plus âgés. Par son origine, famille anciennement établie, mettant en valeur une propriété de taille moyenne, entretenant de bonnes relations de voisinage avec la plupart des autres familles, il se situe dans la norme. Comme les autres agriculteurs de la commune, son niveau d'instruction se limite à la fréquentation de l'école primaire et c'est encore un facteur d'intégration dans la communauté. Reconnu et accepté par les exploitants en titre en raison de son travail, de son sérieux et déjà de son expérience, il est également admis et écouté par les jeunes pour qui il représente, par certains aspects, une figure d'identification. C'est donc le leader du groupe des jeunes ayant dans le village une position privilégiée puisqu'il est capable d'assurer la liaison avec la classe plus âgée détentrice du pouvoir, sans l'alliance de laquelle aucun changement n'est possible (prop. b).

En définitive, ce jeune agriculteur est le parfait relais des Services Agricoles, déjà reconnu comme un des leurs par les agriculteurs, en prise directe sur les jeunes qui, à plus ou moins brève échéance accèderont à la direction des exploitations sur lesquelles ils travaillent en qualité d'aides familiaux. C'est un relais capable de transposer les informations apportées par les techniciens en un langage directement accessible ou en des pratiques visibles pouvant être reprises telles quelles par les agriculteurs de l'environnement ou adaptées, interprétées en fonction de leur situation particulière (conj. a-b-c).

La complicité de l'institution et la solution coopérative.

Ce qui paraît caractéristique du mode de fonctionnement de la collectivité locale au cours de cette période, c'est la confrontation continue des expériences tentées dans les exploitations. Paradoxalement les jeunes sont investis de la fonction de régulation et de contrôle social. C'est eux qui, véhiculant les informations détenues par chaque famille, minimisent les risques de déviance et de marginalisation toujours possibles en période de changements. Ils contribuent ainsi à préserver l'homogénéité et le consensus social en égalisant constamment l'information détenue par chacun (conj. b-c). Les jeunes, motivés à s'engager dans l'innovation ou à y inciter leurs parents, se tiennent mutuellement au courant de leurs tentatives, des difficultés rencontrées, des procédés qu'ils ont personnellement mis au point, des résultats obtenus ou escomptés. C'est une période de recyclage, une formation permanente avant la lettre où des spécialistes sont confrontés à la réalité quotidienne (conj. a-b-c). Dans ce processus de conscientisation, les jeunes, agissant comme un C.E.T.A. informel jouent un rôle prépondérant, utilisant à leur

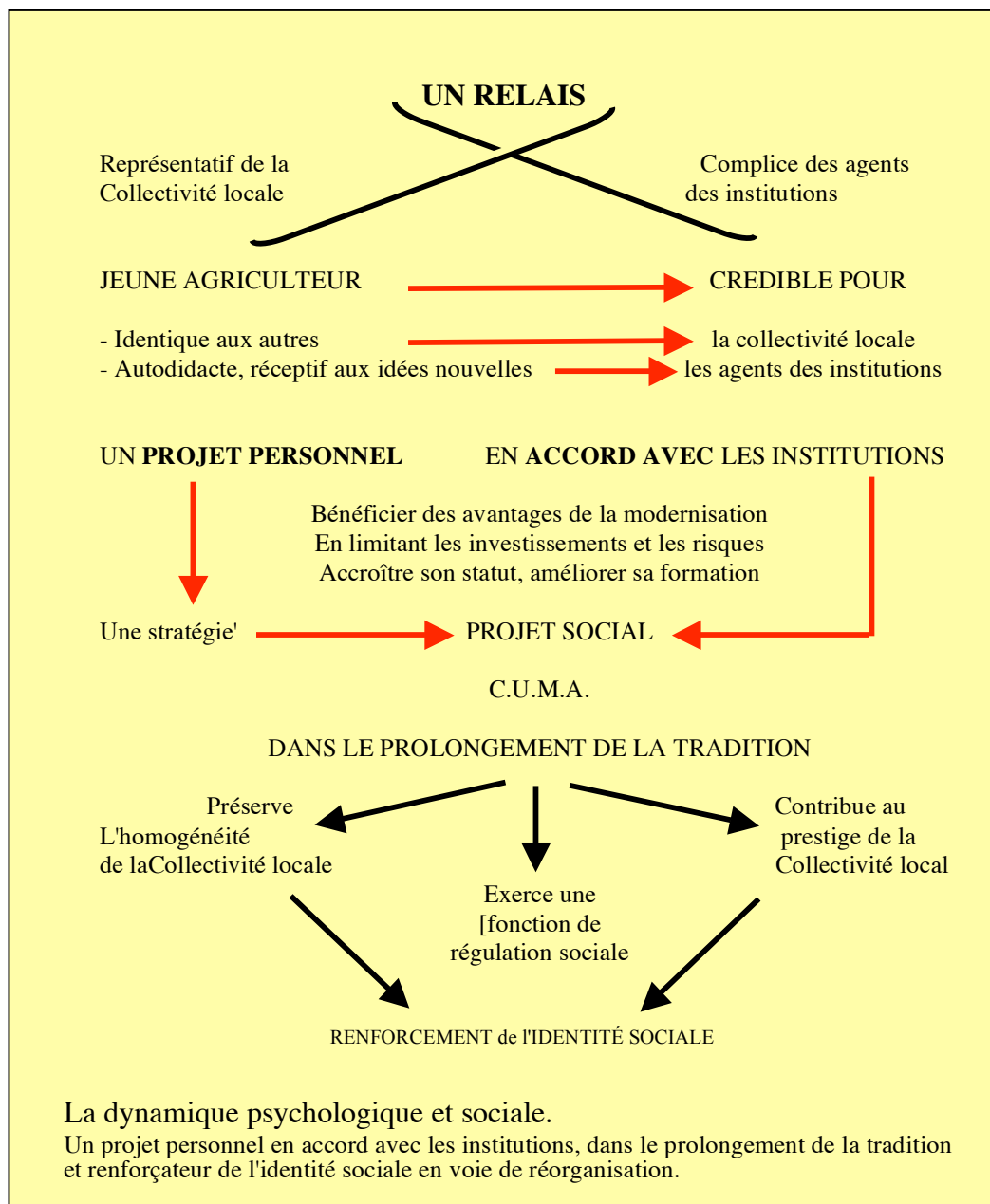
profit les objectifs de l'institution pour améliorer leur position et accroître leur pouvoir (prop. e).

C'est dans ces conditions que le projet de constitution d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole prend naissance. Projet parfaitement adapté à la situation et qui va satisfaire l'ensemble des protagonistes (prop. c et f). Les décideurs y trouvent leur compte : il s'agit de généraliser l'usage de la machine et de faire pénétrer avec elle l'idéologie de la modernisation, de la productivité. Qu'importe si la population choisit la voie coopérative, l'objectif sera finalement atteint puisque la solution coopérative ne pourra se développer que dans la logique du système capitaliste ! Qu'importe aux industriels de vendre à des utilisateurs privés ou associés ? C'est pour eux un marché qui s'ouvre, un besoin qui se développe timidement, à la mesure des possibilités de la production, c'est une pratique qui suscitera le désir de s'équiper individuellement lorsque les usines auront elles-mêmes accru leur potentiel de production. Les agriculteurs marginaux ne se sentent plus pour un temps menacés, ils peuvent comme les mieux placés bénéficier du progrès. Le mythe de l'unité paysanne est ainsi préservé. Les jeunes enfin vont utiliser le projet coopératif comme un instrument d'émancipation par rapport à leurs familles et à ceux qui dans le village exercent le pouvoir (prop. c et conj. b-c).

C'est le noyau de jeunes qui, sous l'impulsion de leur leader, va suggérer et faire accepter la solution coopérative. En discutant avec l'ingénieur agronome du coût de la modernisation et des problèmes d'amortissement, ils apprennent que des agriculteurs, confrontés au même problème, ont mis au point un mode d'équipement collectif. C'est alors la recherche d'une information plus complète ; une demande plus directe est adressée aux Services Agricoles qui délèguent un de leurs agents auprès des agriculteurs. L'organisation d'une C.U.M.A communale devient le centre d'intérêt du groupe des jeunes agriculteurs. Il ne reste plus qu'à convaincre les chefs d'exploitation et comme déjà certains sont acquis au projet c'est chose relativement aisée. Lors de la réunion d'information au cours de laquelle sont examinés les aspects financiers, juridiques et techniques, le projet est mis au point et tous les exploitants moins trois donnent leur adhésion de principe qui sera confirmée quelque temps après (conj. d-e).

La première C.U.M.A. du département est née. Elle servira de modèle à de nombreuses autres et les agriculteurs de la commune seront tout étonnés de recevoir la visite de délégations d'exploitants venant de tous les coins de France et même de l'étranger pour s'informer sur le fonctionnement de la Coopérative. Le leader du groupe des jeunes en devient le président (prop. d et conj. d-e).

Dans ce processus de changement, l'introduction des signes extérieurs de la modernisation, avec tout le prestige qui leur est attaché n'exprime pas une transformation véritable des attitudes et encore moins une adhésion aux principes et à l'esprit de cette modernisation. Ils sont cependant à l'origine d'un déséquilibre, dans la collectivité locale, qui est exploité par une partie de la population — ici les jeunes — pour parvenir à une autonomie qui leur était jusqu'ici refusée et par les institutions officielles, chargées de rénover les structures agricoles, pour rendre les exploitations plus compétitives, pour engager plus profondément les exploitations dans le système de production capitaliste (prop. f).



Dans le cas qui nous préoccupe, l'objectif du pouvoir central, parvenir à une production concurrentielle par la concentration des moyens de production, remet en cause les bases de fonctionnement de la collectivité locale et son existence même. Et si en définitive, l'intervention est possible, c'est parce que l'élément central des institutions locales traditionnelles, la famille, est déjà fortement altéré. Les institutions officielles, surtout la Direction Départementale de l'Agriculture, et localement ses agents, chargés de véhiculer la nouvelle idéologie, de l'implanter sur tout le territoire, mettent à profit le déséquilibre de la collectivité en soutenant activement les individus qui, pour diverses raisons, voient en elles des instruments possibles de leur aliénation ou de leur progression. C'est par la médiation de ces individus que les institutions officielles, projetant le changement des structures de

production, vont pouvoir contrôler, orienter, maîtriser les conséquences de l'introduction des méthodes nouvelles, les généraliser, déstructurer plus complètement encore l'ancien système économique, social et culturel, s'assurer de l'apprentissage d'un nouveau type de rationalité par la population concernée en réorganisant les fondements de la collectivité (prop. f et conj. d-fet e-f).

Cependant, ce serait là une désorganisation brutale, susceptible d'engendrer des conflits sociaux graves, aux effets difficiles à maîtriser. La C.U.M.A. va permettre de colmater les brèches qui commencent à mettre en péril l'équilibre auquel certains étaient parvenus. La solution coopérative va contribuer à perpétuer l'homogénéité de la collectivité en masquant les différences ; par-delà son rôle purement technique, sa fonction de régulation sociale mérite d'être prise en considération (prop. c et conj. b-c).

Cette fonction de régulation sociale, nous pouvons aussi la percevoir quand nous examinons la question du partage des responsabilités au niveau des exploitations. L'évolution des caractéristiques du travail agricole demande une nouvelle distribution des rôles respectifs assignés par la tradition. L'importance des techniques place les jeunes et les parents chefs d'exploitation dans une situation où celui qui possède ou qui est en mesure d'acquérir la compétence dans ce domaine verra ses responsabilités s'accroître dans la conduite de l'exploitation. La nouvelle répartition des rôles et la définition de leurs territoires exigent une révision du consensus et dès lors risquent d'engendrer des conflits. Les jeunes, spécialisés dans la conduite et l'entretien du parc de matériel, envahissent une zone traditionnelle confiée aux chefs d'exploitations et utilisent leur nouveau statut pour accroître leur pouvoir au détriment de leurs aînés. Lorsque se constitue la C.U.M.A., celle-ci s'organise avec les jeunes, les parents laissent ainsi la responsabilité de la modernisation à la nouvelle génération, mais elle se réalise sous une forme communautaire et donc dans un cadre qui dépasse celui de l'exploitation familiale. La situation de conflit d'autorité que nous évoquions précédemment est ainsi évitée puisque le face à face entre chef d'exploitation et le jeune aide familial est médiatisé par le groupe. Le conflit, si conflit il y a, n'est plus personnalisé, c'est la collectivité locale tout entière qui l'assume et par là le dédramatise, ce qui permet d'accéder à une sorte de consensus. Avec l'évitement d'un conflit potentiel, l'institution C.U.M.A. maintient et renforce la cohésion dans la collectivité. Par ailleurs, si la C.U.M.A. présente des caractéristiques originales en ce qui concerne son fonctionnement et les moyens qu'elle met en œuvre, le principe duquel elle procède, celui de la coopération, de l'aide entre les exploitants, n'est pas étranger au milieu d'accueil qui pratique l'entraide traditionnelle. À ce titre les anciennes générations peuvent plus facilement percevoir et replacer la réalisation des jeunes dans le prolongement des pratiques coutumières. La C.U.M.A. participe, de ce fait, au maintien des anciennes valeurs et fait ainsi obstacle à la déstructuration du groupe local (conj. b-c).

Les progrès de la coopération.

Le recours à la solution coopérative permet aux agriculteurs de bénéficier des instruments de récolte à un grand débit : moissonneuse-batteuse et corn-picker... et l'année suivante, les coopérateurs satisfaits de cette nouvelle forme de propriété décident l'achat de semoirs à maïs. Une telle conduite est révélatrice d'un profond changement d'attitude. Que l'on s'associe pour acheter la machine convoi-

tée que l'on ne peut pas s'offrir individuellement relève d'une simple conduite de détour qui ne relève ni n'exige de remise en cause fondamentale de la relation que l'on entretient avec l'instrument. Que l'on accepte de partager l'achat et l'usage d'un semoir que chacun aurait pu facilement acquérir individuellement sans déséquilibrer son budget, relève de deux explications qui ne sont plus exclusives :

- La machine est réduite à son rôle strictement objectif, celui d'un instrument de travail dont on peut calculer l'amortissement sachant que dans ce cas précis chacun va l'utiliser au maximum deux jours par an... dans ce cas cette conduite peut être considérée comme indicateur de l'entrée d'un nouveau mode de rationalité ;
- Le groupe impose un nouveau conformisme par l'adhésion à la norme qui servira de support à la cohésion sociale : tout achat de matériel à usage épisodique sera prioritairement communautaire (conj. a-b-c).

Dès lors, chaque année verra l'achat ou le remplacement d'une machine : presse-ramasseuse pour la récolte du fourrage, élévateurs, trieurs épandeurs de fumier, distributeurs d'engrais, pulvérisateurs vont compléter l'équipement collectif des coopérateurs de la commune.

Les conséquences sociales et psychologiques sont faciles à déceler dans ce groupe restreint. L'exploitant agricole ne décide plus seul de l'achat, de l'usage et de l'entretien de la machine, il doit tenir compte de l'opinion des autres et à la décision individuelle bien souvent entachée de considérations extra économiques, fait place la décision du groupe exigeant l'accord sur des critères objectifs, admissibles par tous les membres. La décision la plus délicate à prendre concerne l'utilisation de la machine : il s'agissait de se mettre d'accord pour définir des règles déterminant l'ordre et le temps d'utilisation. Les coopérateurs se mirent d'accord une première fois, découvrirent à l'usage des inconvénients, inventèrent de nouvelles règles du jeu qui, après expérimentation, furent modifiées. Le paysan, autrefois isolé sur ses terres, est maintenant intégré dans un groupe qui n'est plus régi par un accord tacite fondé sur la tradition ; il doit apporter activement sa contribution personnelle et il prend ainsi conscience de sa valeur sociale (prop. e et conj. a-b-c).

Pour effectuer le maximum de travail dans un minimum de temps, les coopérateurs constituent des équipes de travail groupant le plus souvent trois familles : transposition de l'ancienne entraide sous une forme annonciatrice d'un nouveau type de relations de travail qui se généralisera sous l'appellation « d'ateliers ». Certaines familles qui jusqu'alors n'avaient aucun contact ou qui étaient "séparées" par d'anciennes brouilles travaillent ensemble au cours des gros travaux, oublient leurs vieilles querelles et nouent des liens de bon voisinage : les nécessités économiques imposent une réorganisation de la perception d'autrui et contribuent ici, à rendre l'individu coopérateur (conj. b-c).

Avant l'utilisation en commun du matériel agricole, lorsqu'un exploitant avait sa machine en panne au moment des gros travaux, personne ne lui venait en aide et ses voisins se réjouissaient même. Depuis, changement spectaculaire ; si la moissonneuse-batteuse commune est en panne, le travail de tous ceux qui attendent sera retardé, la récolte compromise. Quelques heures après, tous les coopérateurs sont au courant des difficultés et viennent proposer leurs services non seulement pour hâter la réparation mais également pour rattraper le temps perdu en

aidant l'équipe de travail. La possession et l'utilisation commune d'une machine les a conduits, par la voie de la solidarité économique à la solidarité sociale.

La coopération, impossible sans une véritable mutation psychosociale, contribue à l'accentuer : affaiblissement de l'individualisme, épanouissement de l'entraide, nouveaux modes d'expression de la solidarité, effort de réflexion, perméabilité aux opinions d'autrui, multiplication des contacts sociaux. Ainsi émerge un nouveau type d'agriculteur réceptif et mobile qui se modèle en même temps qu'il contribue à réorganiser le système de règles qui le lie aux autres (conj. a-b-c).

Quelque vingt ans après...

L'association a joué son rôle... L'insatisfaction qui avait déterminé l'émergence de la C.U.M.A. s'est progressivement éteinte. La solution coopérative a permis un compromis entre les exigences des décideurs et les attentes de la collectivité locale en assurant pour un temps la survie des exploitants marginaux qui ont pu parvenir à l'âge de la retraite et répondre à l'avidité impatience des agriculteurs plus jeunes et plus favorisés en leur donnant la possibilité d'acquérir leurs terres. La concentration foncière s'effectue ainsi au moindre coût social. La structure agraire de la commune est totalement transformée, les agriculteurs les mieux placés ont renforcé leurs positions en s'agrandissant et en se spécialisant. Les coopérateurs ont fait l'apprentissage de la rationalité économique et ont parfaitement intériorisé les exigences de la rentabilité et de la compétitivité. L'ancien leader du groupe des jeunes, président-fondateur de la C.U.M.A.¹¹ a gravi les échelons : c'est un agriculteur averti, administrateur écouté de la grande coopérative régionale, actuellement à la tête d'une exploitation dépassant largement la centaine d'hectares..

¹¹ C.U.M.A. : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole. C.E.T.A : Centre d'Etude des Techniques Agricoles

Bibliographie.

BOUCHOU, H. Les jeunes agriculteurs des années 60 et les lois d'orientation et complémentaires ». *Économie rurale*, 108, 1975, p.37,

GERVAIS (M.), JOLLIVET (M.), TAVERNIER (Y.). *Histoire de la France rurale*, Paris, Seuil, 1976, T.4, p.629.

BOUDON (R.), *Effets pervers et ordre social*, Paris, P.U.F., 1977.

GOLDMANN (L.) 1965, L'importance du concept de conscience possible pour la communication. In. *Le concept d'information dans la science contemporaine*, Paris, Gauthier-Villars, p.47-57.

BEAUVOIS (J-L.), JOULE (R.) 1981, *Soumission et idéologie*, Paris, P.U.F.

MENDRAS (H.) Un schéma d'analyse de la paysannerie française, in *Les collectivités rurales française*, sous la direction de JOLLIVET (M.), Paris, A.Colin, 1974.

GREMION (P.), *Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Seuil, 1976.

CURIE (J.), HAJJAR (V.) 1985, *Système des activités, personnalisation et mode de vie*, Toulouse, *Psychologie et Education*, 1-2, 1985, 63-80.

LEMAINE (G.), KASTERSZTEIN (J.), *Recherches sur l'originalité sociale, la différenciation et l'incomparabilité*. *Bull. psychol.* 300, T.25, 1971-72, 673-695.

LANNEAU (G.), CURIE (J.), BAUBION-BROYE (A.), BORDES (O.), CARUSO (M.), DELTOR (S.), *Processus régulateurs des systèmes d'activités et changements socio-techniques*, Paris, *Bull de psychologie*, à paraître.